



Président

Monsieur Vincent VALMARY
25 Rue Bertin Blanié
46170 CASTELNAU MONTRATIER
06.85.90.24.79
Mail : valmary.pigeon.mondain@gmail.com

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Article 1 – Les Championnats Régionaux ont pour objet de promouvoir et d’encourager l’élevage du pigeon Mondain sur le plan de la qualité. Ils sont ouverts à tous les éleveurs membres ou non du C.A.M.

Ils ne seront autorisés que s’ils sont programmés au moins 15 jours avant ou après le Championnat de France ou la Coupe de France.

Ils seront sous la responsabilité du délégué régional, après demande et accord du Président du Club des Amis du Mondain. Ce document devra être accepté et signé par les parties concernées.

Date et lieu du Championnat :

Article 2 – Les Championnats devront regrouper au minimum :

- pour un Championnat Régional « Simple » : 50 sujets
- pour un Championnat Super-Régional : 120 sujets
- pour un Championnat Extra-Régional : 240 sujets

Article 3 – Le Club des Amis du Mondain décernera :

• **Pour un Championnat Régional « simple »** (4 sujets au tableau), le Club des Amis du Mondain récompensera :

- un Champion (mâle ou femelle) dans les variétés unies, tigrées, papillotées et andalous,
- un Champion (mâle ou femelle) dans les variétés barrées, écaillées, grisons, indigos, opales et arlequins.

Il revient à la Société organisatrice de récompenser les Vice-Champions dans chacune de ces catégories.

Soit 2 récompenses fournies par le Club des Amis du Mondain et 2 récompenses à la charge de la Société organisatrice.

• **Pour un Championnat Super-Régional** (8 sujets au tableau), le Club des Amis du Mondain récompensera :

- un Champion mâle ET un Champion femelle dans les variétés unies, tigrées, papillotées et andalous,
- un Champion mâle ET un Champion femelle dans les variétés barrées, écaillées, grisons, indigos, opales et arlequins.

Il revient à la Société organisatrice de récompenser les Vice-Champions dans chacune de ces catégories et sexes.

Soit 4 récompenses fournies par le Club des Amis du Mondain et 4 récompenses à la charge de la Société organisatrice.

• **Pour un Championnat Extra-Régional** (8 sujets au tableau), le Club des Amis du Mondain récompensera :

- un Champion mâle ET un Champion femelle dans les variétés unies, tigrées, papillotées et andalous,
- un Vice-Champion mâle ET un Vice-Champion femelle dans les variétés unies, tigrées, papillotées et andalous,
- un Champion mâle ET un Champion femelle dans les variétés barrées, écaillées, grisons, indigos, opales et arlequins.
- un Vice-Champion mâle ET un Vice-Champion femelle dans les variétés barrées, écaillées, grisons, indigos, opales et arlequins.

Soit 8 récompenses fournies par le Club des Amis du Mondain.

Article 4 – Pour être déclaré Champion Régional, le pigeon devra avoir obtenu au moins 95 points.

Article 5 – Les pigeons de l'année et des deux années précédentes pourront concourir. Ils devront être nés chez l'éleveur-exposant, bagués EE code FP. Un contrôle de bagues pourra être fait.

Article 6 – Le jugement se fera en priorité sous l'autorité des juges du Club des Amis du Mondain.

Article 7 – Les récompenses seront attribuées par le C.A.M. aux adhérents à jour de leur cotisation annuelle et tous ceux qui rejoindront le club à cette occasion. Les organisateurs s'adresseront au délégué régional ou au secrétaire pour obtenir la liste des éleveurs adhérents du C.A.M.

Article 8 – La liste officielle du classement formulé par la commission des standards devra être appliquée. Lors du numérotage des cages, un panachage sur plusieurs exposants sera fait. Les pigeons seront présentés sur un même niveau, avec fond de cage et bout de cage, et abreuvoirs.

Article 9 – Le Président et le Club des Amis du Mondain devront figurer sur la liste du Comité d'Honneur.

Une annonce publicitaire du Club avec bulletin d'adhésion sera insérée dans le catalogue-palmarès.

Article 10 – Un catalogue-palmarès devra être remis au délégué régional qui le transmettra au Président.

Pour le Club des Amis du Mondain
Le Président
Vincent VALMARY

Pour la Société Organisatrice
Nom+Prénom du signataire